



CHARTRE DES USAGES NUMERIQUES A L'ECOLE

Des outils informatiques sont mis à ta disposition par l'école. Tu dois en connaître les règles d'utilisation. Lorsque l'ordinateur est connecté à internet, tu dois aussi savoir quelles sont les règles de consultation de l'information et les règles de communication. L'ensemble de ces règles constitue une charte que tu dois lire, comprendre et t'engager à respecter en la signant.

Mes droits et devoirs :

- 1.** J'utilise le matériel informatique et Internet en présence d'un enseignant ou d'un adulte responsable pendant le temps scolaire et pour réaliser un travail scolaire.
- 2.** Je respecte le matériel informatique mis à disposition.
- 3.** Je sais que ce que je trouve sur Internet n'est pas toujours vrai ou à jour.
- 4.** Malgré les précautions prises par l'école, si je découvre des contenus sur Internet ou dans une messagerie électronique qui me choquent (photographie, vidéo, son ou texte), je préviens immédiatement mon enseignant et lui montre ce contenu.
- 5.** Je respecte la loi sur la propriété des œuvres. Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons, des courriels après avoir toujours demandé la permission à l'auteur (ou j'indique la source sur mon document si je ne peux contacter l'auteur).
- 6.** Je ne communique pas d'informations sur moi, ma famille ou toute autre personne qui m'est connue ou inconnue (n° de téléphone, adresse...) dans les courriels, forums, chats, blogs et formulaires sans l'accord de l'enseignant.
- 7.** Je sais que toutes les fois que je vais sur internet toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables. On peut savoir quelles images et quels textes j'ai regardés.
- 8.** Grâce à Internet, je peux être en communication avec de nombreuses personnes. Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli et avec le souci de me faire comprendre. Je ne tiens pas de propos blessants ou choquants et qui seraient contraires aux lois en vigueur.

Signature de l'élève